

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1255

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Pierre Bénite

objet : Haute Roche - Quartier prioritaire de la politique de la ville - Restructuration urbaine - Aménagement des espaces publics et extérieurs du secteur Haute Roche 2 - Approbation du bilan de clôture définitif de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour le mandat de travaux et versement du quitus

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Longueval

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 30 mai 2016**Délibération n° 2016-1255**

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
commune (s) :	Pierre Bénite
objet :	Haute Roche - Quartier prioritaire de la politique de la ville - Restructuration urbaine - Aménagement des espaces publics et extérieurs du secteur Haute Roche 2 - Approbation du bilan de clôture définitif de la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour le mandat de travaux et versement du quitus
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2007-5211 du Conseil du 21 mai 2007, la Communauté urbaine de Lyon a autorisé la signature d'un mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de restructuration urbaine du quartier Haute Roche 2 à Pierre Bénite avec la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL).

Ce mandat a été notifié le 4 juillet 2007. Le montant de l'enveloppe financière globale avait été fixé à 3 836 899 € HT, soit 4 585 356 € TTC comprenant les frais financiers à hauteur de 18 239 € et la rémunération du mandataire de 158 660 € HT, soit 189 757,36 € TTC (TVA 19,6 %).

A ce jour, après réception et remise d'ouvrage, les travaux sont achevés conformément au programme. Le bilan de clôture présenté par la SERL le 23 février 2015 et visé par monsieur le Commissaire aux comptes, fait ressortir un montant de dépenses de 4 165 590,64 € TTC dont 172 216,02 € HT (révisions comprises pour 13 556,02 € HT) pour la rémunération du mandataire, soit 206 006,32 € TTC (TVA 19,6 % et 20 %).

Dépenses	Montant (en € TTC)	Financement	Montant (en € TTC)
études	423 249,50	versement Métropole de Lyon :	
travaux	3 518 696,43	- dont travaux	3 959 584,32
frais divers	7 286,89	- dont rémunération	195 218,02
rémunération SERL	206 006,32	solde à verser rémunération	10 788,30
frais financiers	10 351,50		
Total	4 165 590,64		4 165 590,64

Pour solder ce mandat, la Métropole de Lyon s'acquittera du solde de la rémunération de la SERL pour un montant révisé de 8 990,25 € HT, soit 10 788,30 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve le bilan de clôture définitif arrêté le 23 février 2015 et présenté par la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour le mandat de travaux pour l'opération de restructuration urbaine du quartier Haute Roche 2 à Pierre Bénite.

2° - Donne quitus à la SERL de sa mission de mandataire.

3° - Autorise monsieur le Président à verser le solde de la rémunération de la SERL pour un montant de 10 788,30 € TTC.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 23151 - fonction 515 - opération n° 0P17O1389.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.